



## Avis d'ouverture

Le Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale des Landes organise, pour les centres de gestion de la région Nouvelle-Aquitaine, au titre de l'année 2020,

### L'EXAMEN PROFESSIONNEL D'AVANCEMENT DE GRADE D'AGENT SOCIAL TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2<sup>ème</sup> CLASSE (CATÉGORIE C)

#### CONDITIONS D'ACCÈS

Ouvert aux agents sociaux territoriaux ayant atteint le 4<sup>ème</sup> échelon et comptant au moins trois ans de services effectifs dans ce grade ou dans un grade d'un autre corps ou cadre d'emplois de catégorie C doté de la même échelle de rémunération, ou dans un grade équivalent si le corps ou cadre d'emplois d'origine est situé dans une échelle de rémunération différente ou n'est pas classé en catégorie C.

Pour la session 2020, ces conditions doivent être remplies au plus tard au 31 décembre 2021.

CDG ORGANISATEUR	LIEU DES ÉPREUVES
<p><b>Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Landes</b> Maison des Communes 175 place de la Caserne Bosquet – BP 30069 40002 MONT DE MARSAN CEDEX Tél. 05 58 85 80 00 - <a href="http://www.cdg40.fr">www.cdg40.fr</a></p>	Morcenx

DÉBUT DES INSCRIPTIONS OU DES PRÉINSCRIPTIONS SUR INTERNET	DATE LIMITE DE RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION	DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS	1 <sup>ère</sup> ÉPREUVE
Mardi 12 mai 2020	Mercredi 15 juillet 2020	Jeudi 23 juillet 2020	Jeudi 15 octobre 2020

**Attention :** les inscriptions (retraits de dossiers, demandes de dossiers par voie postale, préinscriptions en ligne sur internet, dépôt des dossiers) s'effectuent, auprès du CDG des Landes, selon les modalités pratiques de ce dernier (renseignements sur le site internet du CDG des Landes).